

Rapport d'activité 2021

ASTRÉE – Association de soutien aux victimes de traite et d'exploitation



BUREAU DE L'ÉGALITÉ
entre les femmes et les hommes

LE MOT DU PRÉSIDENT

LORSQUE L'HORIZON TANGUE, GARDER LE CAP

Le nuage de la crise sanitaire s'éloigne, fort heureusement. C'est le moment de saluer l'effort de la direction d'ASTRÉE et de son équipe, l'agilité de leurs prises de décisions et de leur gestion, et également la qualité des relations avec les institutions partenaires qui ont permis à notre association de rester relativement préservée des foudres de l'orage.

Il faut aussi rendre hommage à la résilience de nos bénéficiaires qui, déjà vulnérabilisés par leur situation, ont su faire face aux difficultés et parfois à la maladie dans un esprit de respect des autres et de la bonne marche du quotidien encombré par les contraintes.

Le navire a tangué, parfois fortement, mais cela n'a pas empêché l'équipage d'être sur d'autres fronts. Prévoyantes, nos co-directrices ont redessiné et mis en œuvre une nouvelle organisation pour poursuivre le travail avec sérénité et efficacité après le départ de notre très estimée co-fondatrice puis co-directrice Anne Ansermet Pagot. C'est grâce à ces qualités, auxquelles il faut sans doute ajouter la persévérance et la rigueur, que la traite des êtres humains a pu être portée, plus encore que dans le passé, devant les tribunaux et dans l'espace public, comme en témoigne l'intérêt médiatique pour le travail de notre association.

Un autre travail, souvent peu visible à l'externe, a permis d'institutionnaliser la collaboration de plus en plus étroite entre ASTRÉE, FIZ Centre d'assistance aux migrantes et aux victimes de la traite des femmes, Antenna MayDay Ticino et CSP Genève, qui ont le même but en partage. La création de la Plateforme suisse contre la traite des êtres humains est en cela une réussite exemplaire qui, pour la première

fois, tisse un réseau efficace et nécessaire pour garantir la protection des victimes dans plusieurs régions et bientôt, nous l'espérons, dans tous les cantons.

En octobre 2022, ASTRÉE aura huit ans. Née d'un souci moral et politique de quelques-unes, elle s'est constituée comme un dispositif innovant dont la reconnaissance ne cesse de s'affirmer aux niveaux politique, institutionnel, interprofessionnel et public. Cette reconnaissance a des effets très positifs et concrets à tous ces niveaux, mais ASTRÉE n'oublie pas un instant que cette reconnaissance s'étend à celle des victimes qui, sans cela, resteraient confinées dans l'invisibilité, condamnées à faire l'expérience humainement insoutenable de l'humiliation et du mépris. Soyons sûres qu'ASTRÉE poursuivra sa mission, malheureusement de plus en plus nécessaire, de faire en sorte que «tout être humain possède une chance, et sait qu'il la possède», pour reprendre le mot de John Dewey qui figure en exergue de l'ouvrage *Ensemble contre la traite des humains*, publié par ASTRÉE en 2020.

Francesco Panese
Président du comité

LE MOT DE LA DIRECTION

2021, L'ANNÉE DES DERNIÈRES FOIS

Avec la perspective de mon départ à la retraite à fin février 2022, l'année 2021 a été jalonnée de séances, rencontres et événements que j'ai vécus pour la dernière fois, avec des sentiments mitigés, d'une part des regrets de quitter volontairement un environnement et des personnes auxquels je suis profondément attachée et de la joie de bientôt disposer totalement de mon temps. Le bilan de ces années «ASTRÉE» depuis sa conception en 2014, sa mise en œuvre en 2015 et sa gestion ensuite est intense.

Tout d'abord, une collaboration précieuse, comme il en existe peu dans une vie professionnelle, avec Angela Oriti, ce qui nous a permis d'affronter les difficultés ensemble, de nous réjouir ensemble des succès, de consolider et de faire grandir le dispositif ASTRÉE. Nous avons pu compter sur une équipe motivée, sensible et empathique pour accompagner les bénéficiaires. Nous avons toujours été soutenues dans notre travail par un comité engagé et compétent.

Ensuite, des rencontres avec des personnes victimes de traite courageuses, pleines de ressources et déterminées à donner une nouvelle orientation à leur vie cabossée. J'ai appris et me suis enrichie de toutes ces

relations tissées durant sept ans avec ces femmes et hommes, de leurs expériences et leur culture différente de la mienne.

Finalement, le travail accompli durant ces sept années n'aurait pas été possible sans l'engagement du Canton de Vaud et de nombreuses actrices et nombreux acteurs, étatiques ou privé-es, qui nous ont fait confiance et ont contribué au bon fonctionnement de ce dispositif novateur.

Au moment de prendre congé de vous toutes et tous, je souhaite vous adresser mes profonds et sincères remerciements pour cette expérience ASTRÉE unique, à laquelle vous avez chacune et chacun contribué d'une manière ou d'une autre.

Je pars comblée par ce dernier défi professionnel relevé et par son résultat, totalement confiante en l'avenir d'ASTRÉE. Je souhaite de belles perspectives à toutes et tous qui continueront à œuvrer pour ASTRÉE et aux futur-es personnes qui croiseront la route d'ASTRÉE.

Anne Ansermet Pagot
Co-directrice

SE DIRE AU REVOIR À ASTRÉE

La vie d'ASTRÉE est remplie de rencontres, d'arrivées et de départs

Les rencontres avec les personnes qui s'adressent à nous pour une écoute et un soutien, puis leur arrivée dans le foyer si elles remplissent les critères de traite et acceptent le suivi proposé, ensuite leur départ une fois les bases de leur autonomisation posées.

Chacun de ces moments est accompagné d'émotions entremêlées: d'abord la méfiance, la peur, mais aussi l'espoir, puis la découverte d'un monde nouveau et les difficultés d'adaptation et, pour finir, l'envie de prendre son envol et le sentiment d'abandon. Malgré ses sentiments récurrents, chaque situation est différente et chacune de ces étapes peut s'avérer plus ou moins difficile. Notamment les départs qui se passent, dans la plupart des cas, dans une ambiance festive, mais peuvent être précipités pour éviter de ressentir des émotions trop fortes.

Parmi toutes ces rencontres, il y en a une qui est à l'origine de l'aventure d'ASTRÉE, celle entre Anne Ansermet Pagot et moi-même. C'est après cette rencontre et grâce à des échanges riches que les activités d'ASTRÉE ont été dessinées puis réalisées par une équipe extraordinaire. Bien sûr, cette aventure n'aurait pas pu commencer sans une volonté politique claire de venir en aide aux victimes de traite et des partenaires qui ont plaidé pour une réponse à cette problématique.

Durant ces derniers sept ans, Anne et moi avons partagé les défis liés à la mise en place d'un nouveau dispositif, nous avons surmonté ensemble les moments difficiles et nous avons été des témoins privilégiés des changements de vie des bénéficiaires d'ASTRÉE. Ces expériences fortes ainsi que les rencontres avec les personnes suivies et les collaborateur-trices de l'équipe

ont soudé notre collaboration au fil des années et ont marqué pour toujours notre parcours de vie, autant au niveau personnel que professionnel.

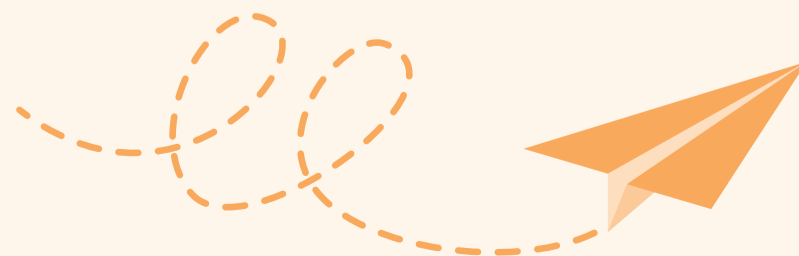
Anne quitte ASTRÉE pour une retraite bien méritée et c'est avec le cœur chargé de souvenirs et d'émotions que je la remercie pour tout ce qu'elle m'a appris et que je lui dis au revoir. Une phase de la vie d'ASTRÉE se termine et une nouvelle va voir le jour.

Fin 2021, une réorganisation de la structure opérationnelle a été définie et validée par la DIRIS. Cette restructuration est notamment axée sur une délégation de tâches et de responsabilités à l'équipe et une mise en valeur des compétences existantes dans les domaines spécifiques du suivi. Dans ce cadre, une référente «suivis» et une référente «foyer» ont été engagées pour chapeauter ces domaines et une assistante de direction sera chargée de contribuer aux actions de plaidoyer et de sensibilisation pour les partenaires. De plus, chaque collaborateur-trice de l'équipe sera responsable d'un domaine spécifique du suivi afin d'assurer une prise en charge de qualité.

Donc courage à nous pour la suite et tout de bon à Anne pour profiter de son temps libre retrouvé!

À nos bénéficiaires, je souhaite qu'elles et ils vivent leur départ d'Astrée de la même manière dont nous nous préparons à celui d'Anne, avec reconnaissance, confiance, conscient-es que les liens importants restent...

Angela Oriti
Co-directrice



FORMATION ET PLAIDOYER

CONTEXTE COVID : LES DIFFICULTÉS

Durant l'année 2021, nous avons dû adapter, à plusieurs reprises, l'organisation des activités aux directives sanitaires du Conseil fédéral concernant la pandémie de coronavirus. Nous avons vécu une situation de crise en lien avec la pandémie entre le 21 avril et le 9 mai 2021. Durant cette période, la quasi-totalité des résidentes et la majorité des membres de l'équipe ont été contaminés. Pour faire face à cette situation exceptionnelle, une gestion de crise a été mise en place avec des lieux d'isolement, des mesures de protection supplémentaires, une réorganisation du temps de présence des collaborateur·trices et l'organisation de passages réguliers par une équipe d'Unisanté, qui a garanti le suivi de l'état de santé des résidentes.

Sensibilisation et formation

Malgré ces circonstances, en 2021 ASTRÉE a été très active dans le domaine de la formation et de la sensibilisation des partenaires et des institutions compétentes. Nous avons réalisé 19 séances de formation pour différentes organisations. Nous avons notamment poursuivi la collaboration avec la Haute école en travail social et de la santé de Lausanne (HETSL) et avec l'École supérieure sociale intercantonale de Lausanne (EESIL) avec des séances d'informations pour les étudiant·es, des journées d'observation et des ateliers pratiques au sein d'ASTRÉE. Nous sommes aussi intervenues dans le cadre des CAS «Santé et diversité» – Université de Lausanne et «Procédure d'asile» – Université de Fribourg avec des modules spécifiques sur la thématique de la traite. Afin de renforcer la détection des victimes de traite, notamment dans le domaine de la prostitution forcée, nous avons donné des formations pour les intervenants de Fleur de Pavé (FdP) de ProCoRé (un réseau national qui défend les intérêts des travailleuses du sexe) et de PROFA. Suite aux échanges entre ASTRÉE, la Police cantonale (BMRI) et le Service de l'emploi (SDE), une séance d'information a été organisée à l'intention des inspecteur·trices du travail du Canton de Vaud. À cette occasion, nous avons présenté une «marche à suivre» définie entre ces trois services, permettant l'orientation à la BMRI, puis à ASTRÉE des victimes potentielles rencontrées lors de contrôles par les inspecteur·trices.

AU NIVEAU NATIONAL

Au niveau extra-cantonal, ASTRÉE est intervenue dans le cadre de la formation organisée par le SECO et ACT212 à l'intention des inspecteurs du travail de différents cantons, a réalisé une présentation sur la traite et les techniques d'entretien pour les conseiller·ères juridiques du CFA de Boudry et a présenté ses activités aux membres des Tables rondes sur la traite du Tessin et du Valais.

HÉBERGEMENT

En 2021, 24 femmes ont bénéficié d'un hébergement à ASTRÉE, dont 5 dans les appartements de transition loués par ASTRÉE depuis 2019.

La collaboration mise en place avec le CSIR, proposant des mesures spécifiques

COLLABORATIONS

Durant l'année 2021, nous avons réalisé plus de 20 séances pour démarrer ou consolider nos collaborations avec les partenaires du réseau, notamment: Centre social protestant (CSP), Unisanté, Brigade migrations et réseaux illicites de la Police cantonale (BMRI), Police judiciaire de Lausanne, Fondation Au Cœur des Grottes, PROFA, Organisation internationale des migrations (OIM), Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ), etc.

Parmi ces collaborations, un projet pilote a été mis en place en 2021 avec le Centre social d'intégration des réfugiés (CSIR) pour renforcer l'accompagnement des victimes de traite dans les démarches d'intégration professionnelle et de recherche de logement.

Les victimes hébergées à ASTRÉE, une fois leur autorisation de séjour obtenue et suite à l'évaluation d'ASTRÉE, sont orientées au CSIR pour bénéficier d'un accompagnement spécialisé dans ces domaines. Une fois le logement indépendant trouvé, le CSIR poursuit son accompagnement administratif et social et octroie les prestations financières du RI.

Des collaborations existantes, par exemple avec la Police et Unisanté, ont été consolidées par des bilans ponctuels et l'évaluation des termes de collaboration.

L'activité de sensibilisation grand public et plaidoyer a été intense en 2021 malgré les restrictions sanitaires. ASTRÉE a garanti une participation active au sein de différents groupes de travail aux niveaux cantonal et national et a collaboré avec les associations partenaires aux activités de la Plateforme nationale des ONG actives dans la lutte contre la traite.

Événements

Les organisations membres de la Plateforme ont organisé à l'occasion de la journée internationale contre la traite, le 18 octobre 2021, un événement intitulé «Le travail indigne» sur la problématique de la traite à des fins d'exploitation du travail. Cet événement a été l'occasion pour présenter aux professionnel·les du domaine de «bonnes pratiques» autour de la détection et de la prise en charge des victimes d'exploitation de la force de travail dans plusieurs cantons suisses.

Au mois de novembre 2021, ASTRÉE a verni, au théâtre de l'Arsenic à Lausanne, l'ouvrage collectif pour les 5 ans d'ASTRÉE, réalisé en 2020. Cet événement a été l'occasion de réunir les partenaires d'ASTRÉE et de leur présenter les recommandations de l'association visant une amélioration de la protection des victimes.

d'accompagnement à la recherche de logement, a permis, au cours de l'année 2021, à 10 résidentes d'ASTRÉE de quitter le foyer et/ou les appartements de transition pour un logement indépendant.

DÉTECTION ET PRISE EN CHARGE DES VICTIMES

LES ENTRETIENS

En 2021, **les entretiens de suivi** et les accompagnements ont diminué par rapport à 2020, mais le nombre d'heures d'entretien est resté stable. Toutefois, **les entretiens de détection** ont considérablement augmenté comparativement aux années précédentes.

La nécessité de rencontrer les personnes à plusieurs reprises pour établir une prise en charge adaptée aux besoins de la victime ou pour une orientation vers le réseau si la personne n'est pas victime, explique en partie cette augmentation. Le nombre important de formations dispensées au réseau en 2021 a probablement eu un impact sur l'orientation accrue des potentielles victimes à ASTRÉE.

En raison des fluctuations de la pandémie, le nombre d'entretiens de détection s'est intensifié en deuxième partie d'année, dès le début de l'été et jusqu'en décembre. Au total, durant l'année 2021, 108 personnes se sont adressées à ASTRÉE pour un entretien de détection ou de suivi, dont 87 personnes victimes de traite, 80 femmes et 7 hommes. Les nouveaux cas de traite qui ont bénéficié d'une prise en charge sont au nombre de 26: 23 femmes et 3 hommes.

Sur le nombre total de victimes suivies par ASTRÉE, la majorité (65) ont été contraintes à la prostitution, 19 ont été victimes d'exploitation de la force de travail et 3 ont été forcées à commettre des activités illicites.

Les personnes victimes de traite suivies par ASTRÉE viennent principalement d'Afrique (79%), des Balkans (9%) et minoritairement d'Asie (5%), d'Amérique du Sud (5%) et d'Europe (2%).

PLAINTES PÉNALES

Grâce à la reprise normale des activités des services juridiques en 2021, plusieurs plaintes ont été déposées en début d'année. Les procédures pénales en cours en 2021 sont au nombre de 46. 16 nouvelles plaintes ont été déposées dans le courant de l'année 2021, dont 3 pour des infractions qui ont eu lieu dans des pays européens (UELE). Parmi ces procédures pénales en cours, 3 ont abouti en 2021 à la condamnation des auteurs pour, entre autres, l'infraction de traite des êtres humains.

STATUT ADMINISTRATIF

En 2021, le statut administratif des victimes était le suivant: 12 personnes se trouvaient en procédure d'asile (LAsi), 62 soumises à la Loi sur les étrangers et l'intégration (LEI) et 13 n'avaient pas encore initié de démarches en vue de la régularisation de leur statut administratif ou ont décidé de rentrer dans leur pays d'origine. Au total, nous avons présenté 52 demandes d'octroi ou de renouvellement d'autorisations de séjour au SPOP.



2099

entretiens de suivi
et accompagnements

121

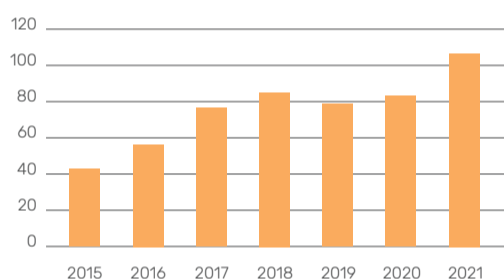
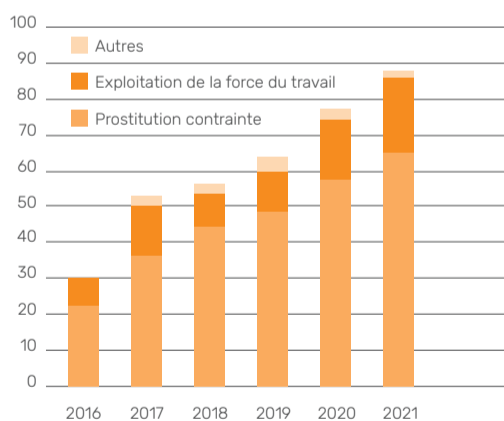
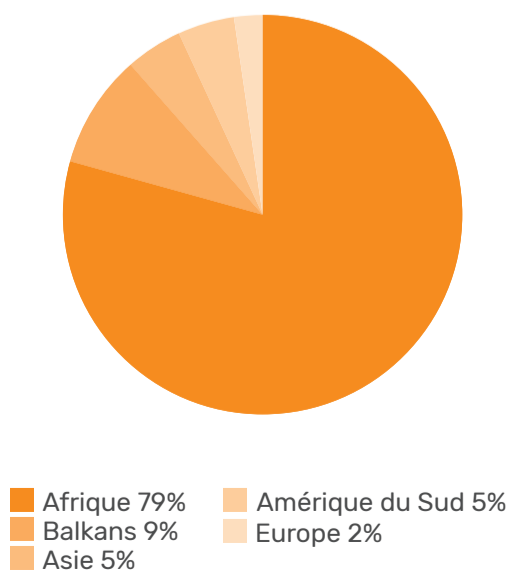
entretiens de détection

16

nouvelles plaintes



Nombre de personnes ayant consulté

Nombre de victimes avec suivi
par type de traiteOrigine des victimes de traite suivies
par ASTRÉE

ACTES ILLICITES FORCÉS : UNE DÉTECTION DIFFICILE

La détection des personnes contraintes à commettre des activités illicites est difficile car ces victimes sont la plupart du temps considérées sous l'angle de l'acte illicite commis et non comme victimes potentielles.

Partie de sa région natale suite aux promesses d'une meilleure vie faites par un ami de la famille, Joy a eu un parcours migratoire traumatisant. Avant son départ pour l'Europe, Joy a subi des actes de sorcellerie sensés la protéger durant le voyage, qui s'est déroulé avec les instructions de l'ami. La traversée du désert puis l'arrivée en Lybie ont été les premières étapes de son exploitation. Sans soupçonner l'ami de la famille, elle a été forcée à de nombreuses reprises à la prostitution. Arrivée en Italie, l'ami, qui sera par la suite son exploiteur, l'a contrainte à se prostituer dans la rue, menaçant d'activer la sorcellerie pour lui faire du mal ou à sa famille en cas de désobéissance. Il lui a rappelé son engagement à rembourser les frais du voyage estimés à CHF 25'000. Sans ressource, elle s'est résignée à se prostituer tous les jours et à remettre ses gains à son exploiteur pendant 3 ans.

Début 2020, alors que la pandémie de covid-19 touchait toute l'Europe, les clients se sont faits rares. L'exploiteur, voyant ses profits diminuer, a décidé de faire partir Joy dans un pays limitrophe et lui a demandé de transporter des sachets de drogue en Suisse. Malgré ses refus, l'exploiteur a réitéré ses menaces jusqu'à ce qu'elle obtempère. Arrivée en Suisse, la police l'a interceptée avec la drogue et elle a été incarcérée en attente de son jugement.

Après plusieurs mois de détention, elle a suffisamment eu confiance en l'assistante sociale de la prison qui nous a contacté·es après avoir recueilli son récit. Au fil des visites à Joy, nous avons identifié les indicateurs d'une double exploitation dans son parcours: victime dans la prostitution forcée de rue en Italie et victime d'actes illicites forcés en Suisse. Une plainte contre l'auteur de l'exploitation a été adressée au Ministère public, qui l'a à son tour adressée aux autorités compétentes en Italie. Sur demande de son avocate, nous avons témoigné à son procès en sa faveur, en mettant en évidence la

contrainte que Joy avait subie à commettre des activités illicites. À la lecture du jugement, nous avons été soulagé·es de constater que l'expertise d'ASTRÉE avait été prise en compte dans le verdict final. Joy risquant un renvoi dans son pays d'origine et une prolongation de détention, le Tribunal a pris en compte les faits d'exploitation dans son parcours et a prononcé une réduction de peine ainsi qu'un retour en Italie. Ainsi, le Tribunal a estimé qu'elle avait le droit à une prise en charge adaptée à sa situation de victime de traite en Italie.

En collaboration avec les partenaires du réseau, nous avons organisé un retour assisté en Italie. La victime a été accompagnée durant son trajet en avion par un partenaire et conduite dans un centre pour victimes de traite, où elle a pu recevoir une prise en charge adaptée et suivre l'évolution de sa plainte pénale contre l'exploiteur.

Dans de telles situations, les personnes forcées à commettre des actes illicites ont peu de possibilités de prouver leur innocence et de demander de l'aide. Les victimes arrêtées pour ce type de délit sont souvent les derniers maillons d'une chaîne d'un réseau criminel bien plus vaste. La possibilité de dénoncer les auteurs de l'exploitation n'est souvent pas envisagée par peur de représailles et par méconnaissance des droits en tant que victime. Souvent, la personne n'a que peu d'informations sur l'identité des auteurs ou du réseau et ne connaît que quelques étapes des activités illicites qu'elle a été amenée à commettre.

Dans ce cas précis, la détection et l'accompagnement en vue d'un retour assisté n'auraient pas été possible sans la contribution d'un large réseau de partenaires. En consolidant ces collaborations, nous souhaitons pouvoir renforcer la détection des victimes de toutes formes de traite, ceci afin de pouvoir leur proposer une prise en charge adaptée.

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos remerciements:

Aux organismes qui, par leurs subventions, financements ponctuels ou dons, ont permis la concrétisation et le fonctionnement d'ASTRÉE.

- Direction de la cohésion sociale du Canton de Vaud (DGCS)
- Confédération helvétique (Fedpol)
- Bureau de l'égalité entre femmes et hommes du Canton de Vaud (BEHF)

À nos nombreux et précieux partenaires qui, par leur soutien, ont facilité notre travail.

Aux membres du Comité d'ASTRÉE pour leur engagement et leurs compétences mises au service de l'association:

- Chany Schmid
- Francesco Panese
- Lisa Magnollay
- Marie Saulnier Bloch
- Olaf Makaci
- Patrick Bodenmann
- Stéphanie Apothéloz

À la direction d'ASTRÉE:

- Anne Ansermet Pagot
- Angela Oriti

À tous les collaborateurs et toutes les collaboratrices d'ASTRÉE pour leur enthousiasme et leur engagement sans faille:

- Andrea Corduri
- Aurora Gallino
- Camille Reift
- Carolina Alba Araujo
- Charlene Bulundwe
- Elise Buclin
- Gayané Avetisyan
- Jessica Riess
- Laetitia Capt
- Lore Rinsoz
- Marie Mauro
- Mary Sarah Kagny
- Mélanie Ansermet
- Michel Khrounoff
- Mimoza Kokollari
- Myriam Mekni Toujani
- Pia Shazar
- Sandra Garrido
- Sara Macaluso
- Vanessa Constant

Aux personnes migrantes, rencontrées lors d'entretiens de détection ou prises en charge par ASTRÉE, pour la confiance qu'elles nous accordent.

NOUS SOUTENIR

Vous pouvez soutenir le travail d'ASTRÉE en devenant membre de l'association.

Vous trouverez le formulaire sous
→ astree.ch/fr/demande-adhesion
La cotisation annuelle est de Frs. 50.-
IBAN CH44 0900 0000 1472 9569 7

CONTACT

Association ASTRÉE
Ruelle de Bourg 7
1003 Lausanne

T 021 544 27 97
→ info@astree.ch

IMPRESSUM

Rédaction Association ASTRÉE
(Anne Ansermet Pagot, Angela Oriti et Mimoza Kokollari)

Graphisme Plates-Bandes communication

Impression Le Repuis, Grandson

Tirage 250 exemplaires

ANNEXES AUX COMPTES

PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

La comptabilité et les comptes annuels sont conformes aux dispositions légales et aux statuts de l'association. Les comptes sont présentés en CHF sans les centimes. Il peut demeurer des différences non significatives liées aux arrondis.

Principes d'évaluation

Le principe des coûts d'acquisition ou d'exploitation est appliqué d'une manière

générale à la présentation des comptes. Les remarques suivantes s'appliquent aux postes principaux du bilan :

- Actif circulant : à la valeur nominale
- Actif immobilisé : à la valeur d'acquisition
- Engagements étrangers à court terme : à la valeur nominale
- Engagements étrangers à long terme : à la valeur nominale

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Organisation et but

L'Association ASTRÉE, sise ruelle de Bourg 7 à 1003 Lausanne, est une association régie par les art. 60 & ss du Code civil suisse. L'association a pour but :

- La détection : renforcer la détection des victimes de traite des êtres humains
- L'hébergement : proposer aux victimes un hébergement adéquat et sécurisé
- La prise en charge et l'accompagnement : offrir une prise en charge globale des victimes (médicale, psychologique, administrative et juridique)
- Le plaidoyer, la communication et la documentation : améliorer les standards de protection des victimes et sensibiliser le grand public ainsi que les institutions à la thématique de la traite des êtres humains

Composition du Comité (exercice 2021)

- Panese Francesco, président
- Schmid Chany, trésorier
- Apothéloz Stéphanie, membre
- Bodenmann Patrick, membre
- Magnollay Lisa, membre
- Makaci Olaf, membre
- Saulnier Bloch Marie, membre

Rémunération de l'organe dirigeant

Le Comité de l'association exerce sa fonction à titre bénévole. Aucune rémunération n'a été versée.

Emplois à plein temps

Le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle était inférieur à 10 au cours de l'exercice sous revue.

COMMENTAIRES DU BILAN

1. CAPITAL DE L'ORGANISATION

	2021	01.01	Attribution	Utilisation	31.12
Capital propre	9'930	2'230	-250	11'910	
	9'930	2'230	-250	11'910	
2020	7'480	2'450	0	9'930	
	7'480	2'450	0	9'930	

COMMENTAIRES DU COMPTE D'EXPLOITATION

2. ATTRIBUTION AUX FONDS

	2021	2020
Capital propre, cotisations des membres	200	400
Capital propre, dons sans affectation	2'030	2'050
DIRIS Réserve, excédent de produits 2018	31'437	0
	33'667	2'450

3. UTILISATION DES FONDS

	2021	2020
Néant	250	0
	250	0

COMPTE D'EXPLOITATION 2021

PRODUITS (EN CHF)	COMPTES 2021	BUDGET 2021	COMPTES 2020
Subvention DIRIS	308'200	308'200	308'200
Subvention FedPol	65'000	65'000	65'000
Subvention BEFH	10'000	10'000	10'000
Subventions	383'200	383'200	383'200
Hébergement - Contributions DIRIS	766'153	836'800	809'109
Hébergement - Contributions intra & extracantonales	71'280	-	38'016
Hébergement - Contributions des résidentes	4'463	-	11'601
Accompagnement	194'890	210'600	232'700
Produits des prestations	1'036'786	1'047'400	1'091'426
Produits financiers	-	-	4
Produits divers	7'163	2'800	2'067
Autres produits d'exploitation	7'163	2'800	2'071
Total produits d'exploitation	1'427'148	1'433'400	1'476'698

CHARGES (EN CHF)

Salaires et charges sociales	-1'010'493	-1'035'600	-964'947
Autres frais du personnel	-6'340	-13'400	-7'304
Honoraires de tiers	-4'410	-11'000	-4'230
Charges du personnel et de tiers	-1'021'243	-1'060'000	-976'480
Argent de poche	-48'534	-49'100	-50'497
Frais d'alimentation	-52'817	-52'300	-55'604
Autres charges directes des bénéficiaires	-1'459	-2'600	-1'283
Charges directes des bénéficiaires	-1'02'810	-104'000	-107'384
Entretien et frais d'infrastructure	-48'393	-33'000	-35'615
Loyers et charges	-157'441	-150'000	-153'377
Charges de structure	-205'833	-183'000	-188'992
Frais administratifs	-78'527	-76'200	-70'127
Charges financières	-304	-400	-320
Autres charges d'exploitation	-24'148	-9'800	-16'117
Charges de fonctionnement	-102'979	-86'400	-86'564
Total charges d'exploitation	-1'432'866	-1'433'400	-1'359'420

Résultat d'exploitation	5'717	-	117'278
Cotisations des membres	200	-	400
Dons sans affectation	2'030	-	2'050
Produits hors exploitation	31'437	-	-
Charges hors exploitation	-250	-	-
Résultat hors exploitation	33'417	-	2'450

Résultat avant variation des fonds	27'700	-	119'728
---	---------------	----------	----------------

VARIATION DES FONDS

Résultat avant variation des fonds	27'700	-	119'728
Attribution aux fonds → ANNEXE 2	-33'667	-	-2'450
Utilisation des fonds → ANNEXE 3	250	-	-
Résultat de l'exercice	-5'717	-	117'278

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021

ACTIF (EN CHF)	2021	2020
Liquidités	369'411	293'272
Débiteurs	142'531	231'977
Comptes de régularisation actifs	14'690	18'700
Actif circulant	526'631	543'949
Immobilisations financières	33'938	33'938
Actif immobilisé	33'938	33'938
Total Actif	560'570	577'887

PASSIF (EN CHF)	2021	2020
Créanciers	34'458	39'700
Comptes de régularisation passifs	21'337	24'515
Engagements à court terme	55'795	64'215
DIRIS Garantie bancaire	19'500	19'500
Engagements à long terme	19'500	19'500
Résultats d'exploitations subventionnées reportés	112'118	148'715
Résultat d'exploitation subventionnée de l'exercice	-5'717	-
Résultats en attente d'attribution	106'401	148'715
DIRIS Réserve d'exploitation et d'investissements	366'964	335'527
Fonds propres affectés	366'964	335'527
Capital propre	11'910	9'930
Capital propre → ANNEXE 1	11'910	9'930
Total Passif	560'570	577'887